

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BROUCHAUD du 8 Avril 2022

● Présents :

- Mme C. POURCEL
- Mme MD. BONIFACE
- M. C. PLUQUET
- M. S. LEGROS
- M. F. VAN BOVEN
- M. P. BOLLON
- Mme D. GOMEZ-MARTIN
- Mme F. CONDAMINES

✂ Excusés :

- M. D. VAZEILLE (a donné procuration pour les votes à M. PLUQUET)
- M. V. LEROY (a donné procuration pour les votes à Mme GOMEZ-MARTIN)

1 . Compte rendu de la réunion du SIVS du 7 Avril 2022.

A noter que le SIVS a un site internet : SIVS thenon.fr

2. Délibération du taux des taxes directes locales :

Document remis. Lecture par Mme POURCEL .

La commune se situe entre le taux moyen national et le taux moyen départemental pour le bâti et pour le non bâti.

Proposition de ne pas changer les taux.

Voté à l'unanimité.

3. Délibération pour subventions aux associations :

- Comité des fêtes : 600 €
- «Les Paumes de Terre» – association de poterie- 300 €
- Association de chasse : 300 €
- Association de pêche : 300 €
- Association « Route des Canons » : 50 €
- Amicale des pompiers : 150 €
- ADIL 24 : 62 €

4 . Délibération pour la création d'un emploi « parcours , emploi, compétences » : (PEC)

Le parcours emploi compétences s'adresse à toute personne sans emploi rencontrant des difficultés sociales et/ou professionnelles d'accès à l'emploi.

Le PEC est une possibilité pour des employeurs de bénéficier d'une aide à l'embauche tout en contribuant au développement de compétences du salarié.

Le recrutement se ferait sur un contrat de droit privé, sur la base de 20 h / semaine de début mai 2022 à fin Décembre 2022.

L'objectif est d'avoir du renfort pour finaliser et mettre en œuvre des travaux sur des bâtiments ou aménagements communaux.

Proposition validée par 9 voix sur 9

5. Délibération pour l'atlas de la biodiversité :

Pour mémoire, l'Atlas de la biodiversité communale est un inventaire des milieux et espèces présents sur un territoire donné. Il implique l'ensemble des acteurs d'une commune (élus, citoyens, associations, entreprises,...) en faveur de la préservation du patrimoine naturel. La réalisation de cet inventaire permet de cartographier les enjeux de biodiversité à l'échelle de ce territoire. C'est donc un outil d'information et d'aide à la décision pour les collectivités, qui facilite l'intégration des enjeux de biodiversité dans leurs démarches d'aménagement et de gestion.

La commune avait déposé un dossier qui n'a pas été retenu. Cette action est pilotée par le SMBI (syndicat mixte du bassin de l'Isle).

Proposition de déposer à nouveau le dossier de Brouchaud : voté à l'unanimité.

6. Délibération concernant la convention de servitude avec la société ENEDIS :

- Pour la ligne électrique souterraine,
- Pour le transformateur,
- Pour l'implantation de 2 supports

Validé à l'unanimité.

7. Délibération pour la participation au voyage scolaire du RPI Limeyrat-Fosseماغne :

1 enfant de Brouchaud est scolarisé sur ce RPI. Le coût du voyage scolaire s'élève à 180 € par enfant.

Proposition d'une participation communale d'un montant de 100 €.

Votée à l'unanimité.

8. Délibération pour l'amortissement du financement des travaux d'enfouissement des lignes téléphoniques :

Une proposition d'amortissement a été faite. Elle est en attente de la validation du trésorier.

Validée à l'unanimité.

9. PLUI :

Mme POURCEL remet des documents qui sont commentés. La projection actuelle à l'horizon 2028 est de 2 constructions neuves et 2 logements vacants mobilisés.

A l'horizon 2034 : 6 constructions neuves et 3 logements vacants mobilisés.

Un choix est à faire pour le prochain PLUI : concentrer les zones de constructions dans le bourg ou préserver la constructibilité des hameaux...

10. Extension du cimetière :

Un terrain qui jouxte le cimetière existant est à acquérir. Sa surface est d'environ 800 m², ce qui permettrait d'avoir une perspective sur les 50 années à venir.

Le terrain appartient à M. PLUQUET. Il en ferait don à la commune.

Le bornage représente un coût de 900 €.

Il resterait à faire une déclaration auprès de la DRAC (Direction régionale des Affaires culturelles) pour réaliser un diagnostic archéologique.

11. Élections présidentielles :

- organisation de la permanence des élus présents au bureau de vote.